



Monsieur le Préfet,

Monsieur le Maire,

Mes Très Cher(e)s Sœurs & Frères,

Mesdames, Messieurs,

Cher(e)s Ami(e)s,

Lorsque nous commémorons un événement, nous rappelons un passé souvent douloureux. Nous opérons aussi et surtout un travail de mémoire commun.

Nous le faisons afin de retenir les leçons de ce passé, pour ne plus avoir à le revivre. C'est bien évidemment la portée du geste que nous accomplissons aujourd'hui.

Nous le faisons chacun dans notre rôle. Et il me revient celui de porter la voix du Grand Orient de France.

Le Grand Orient de France n'est pas une Obédience comme les autres. Elle associe, à une initiation maçonnique traditionnelle, une implication sociétale.

Depuis sa création, en 1773, le Grand Orient s'est peu à peu emparé de son rôle d'éveilleur des consciences.

Voilà pourquoi nous intervenons dans le débat public, lorsque nous estimons avoir à le faire.

Le parcours de notre obédience l'a amenée à participer activement à la construction de la République, au travers de la définition de valeurs et de principes qui fondent l'action publique.

On ne peut impunément galvauder ses valeurs et relativiser ses principes. Tous sont intangibles. Aussi, nous n'hésitons pas à les rappeler avec force quand cela est nécessaire.

Cette mission, nous y sommes à jamais attachés. Afin d'être fidèles au souvenir des Frères qui nous ont précédés. Ils ont combattu pour que nous puissions vivre dans une France digne de ce nom, dotée d'institutions composant un Etat au service de la Nation.

Un Etat de droit, où chaque citoyen est assuré de la protection de la Loi.

Un Etat répondant aux principes démocratiques, dans lequel la Liberté de conscience est garantie, et pour lequel la Solidarité est une ardente obligation.

Pour être clair : un Etat qui met en œuvre la devise qui nous est si chère :
Liberté – Egalité – Fraternité.

Alors, loin de tout esprit partisan ou courtisan, je me dois, au nom du Grand Orient de France, de prendre position sur les sujets essentiels touchant à la République sociale et laïque.

A cet égard, les déclarations, au plus haut sommet de l'Etat, qui se sont multipliées ces dernières semaines nous conduisent à réagir.

En premier lieu, lorsqu'il s'agit de modifier les dispositions relatives à la déchéance de la nationalité française.

La question de la déchéance nous renvoie, historiquement, dans des épisodes peu fameux. L'honneur de notre pays a été malmené dans des expériences qui ont couvert de honte leurs promoteurs.

Ces événements, nous en avons gardé la mémoire. Nous en avons subis durement certains effets. Nombre de nos Frères les ont vécus dans leur chair. Certains n'y ont pas survécu.

Ici même, ce mercredi, nous avons remis en lumière ces persécutions.

Alors, nous mettons solennellement en garde.

Certes, l'histoire ne se rejoue jamais à l'identique. Comparaison n'est certainement pas raison en la matière.

Mais l'on s'approche de limites qui ne sauraient être franchies, sans que les valeurs et principes dont je viens de retracer le caractère fondamental soient mis en cause.

Pour le Grand Orient de France, l'acquisition de la nationalité doit faire l'objet de dispositifs démontrant l'adhésion de l'intéressé au socle des valeurs républicaines. Encore faut-il que celles-ci ne soient pas mises à mal par ceux qui en sont les garants.

Notamment pour ce qui est du droit civil et du respect des individus, particulièrement des femmes.

La déchéance est un acte gravissime qui doit rester limitée à des faits exceptionnels.

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler l'article 1^{er} de la Constitution de la République Française, qui institue l'égalité de tous les citoyens devant la loi, sans distinction d'origine.

Je le dis ici clairement : toute autre interprétation ferait basculer ses auteurs hors du champ républicain.

Ceux qui s'y risqueraient nous trouverons en travers de leur chemin.

En matière d'intégration, nous ne pouvons cautionner une vision fondée uniquement sur le constat d'un échec. Qu'elle soit source de bien des difficultés, nul ne le contestera.

Mais parler d'échec, c'est s'enfermer dans une spirale infernale : celle de la démobilité. Le défaitisme, comme toujours ne résoudrait rien. Il empirerait au contraire les choses.

Le Grand Orient de France a souvent souligné le déficit du dispositif d'intégration, dans toute sa complexité et ses spécificités. Nous y avons consacré récemment un colloque à Calais.

Encore et toujours, nous rappelons que l'immigration est une chance pour la France.

Notre pays doit assumer son histoire coloniale. Car c'est ainsi que nous serons tous conscients, quelle que soit notre origine, d'où nous venons et ce qui nous rassemble.

De même, les enjeux du vieillissement de la population doivent être prioritairement pris en compte. Il faut donc plus et mieux d'intégration, contre l'exclusion : c'est une condition fondamentale pour préparer le Futur.

A ceux qui se laisseraient enfermer dans des logiques de peur et de rejet, nous indiquons avec force qu'ils se condamneraient à entrer dans l'avenir à reculons. Donc à le subir au lieu de le construire.

Nous avons démontré depuis longtemps que nous n'étions ni aveugles, ni laxistes. Nous soutenons naturellement les victimes, pour qu'elles soient défendues dans l'Etat de droit que j'évoquais à l'instant.

A notre sens, c'est avant tout l'acte criminel doit être puni, par delà son auteur.

A oublier ce principe, à vouloir créer des catégories, on introduirait un différentiel inacceptable : si la loi doit être dure, elle doit être également la même pour tous.

Sans quoi l'Etat de droit deviendrait une bien détestable fiction.

Le Grand Orient de France s'oppose frontalement à la tentation d'agiter comme un épouvantail la stigmatisation de certaines catégories de personnes.

Surtout quand cela abouti à un amalgame scandaleux : les populations itinérantes et nomades assimilés à des délinquants par nature, alors que ces populations sont des victimes.

Car nous constatons trop souvent la précarité dans laquelle elles sont laissées.

Voilà un domaine dans lequel nous pourrions faire utile progresser notre République.

Dans cette perspective, une politique déterminée de localisation, de scolarisation, d'intégration répondra toujours mieux que l'exclusion.

La stigmatisation et l'exclusion, la confusion et l'amalgame, ne sauraient être des réponses aux problèmes qui se posent. Elles sont la marque de ce qu'il y a peut être de pire en l'homme, lorsque que celui-ci en vient à refuser son universalité.

Afin de réaffirmer la fidélité de la France à la Déclaration des Droits de l'Homme, nous appelons à la construction d'une réponse républicaine aux problèmes posés.

Il revient à toute société, à chaque étape de son histoire, de prouver sa capacité à mettre en œuvre, concrètement, le principe essentiel de Progrès Humain. Malgré les difficultés auxquelles elle est confrontée. Dans l'histoire de la France, elles n'ont pas manqué.

Alors, je le rappelle avec force et détermination : comme toujours, notre pays sortira de ses difficultés s'il sait le faire par le haut.

C'est-à-dire par une éducation à la citoyenneté - avec ses droits et ses devoirs - et par une école véritablement émancipatrice.

Il est rare que nous ayons à nous exprimer d'une manière aussi vive, dans une tonalité comme celle que j'ai employée aujourd'hui.

Mais il est des temps où le Grand Orient de France ne peut rester sans manifester publiquement son attachement à la République.

Je le fais ici dans un souci de ne rien occulter de l'histoire de notre pays, et dans la volonté qui est celle du Grand Orient de France, de participer, humblement et résolument, à la construction d'une Humanité plus juste et plus éclairée.

Je vous remercie pour votre attention.